

CORONAVIRUS (COVID-19) 3^E VAGUE

MISE À JOUR SITUATION PANDÉMIQUE ET SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville fermé au public

À la suite des dernières directives gouvernementales relativement à la présente situation pandémique situant, entre autres, la région de l'Outaouais en zone **orange** l'hôtel de ville doit toujours demeurer fermé d'accès au public. Toutefois, les employés de la Municipalité ne travaillant pas dans le cadre des opérations d'un service essentiel continuent de vous offrir leur service au mieux de leur expertise :

Services suspendus

- Hôtel de ville fermé ;
- Toutes les activités dans les trois centres communautaires sont annulées (Luskville, Quyon, Institut des femmes de Quyon) ;
- Distribution bouteille tests d'eau.

Services maintenus

- Les deux bibliothèques des secteurs de Luskville et de Quyon (**réouverture complète**) ;
- Le service de l'urbanisme ;
- Le service de la taxation et des finances ;
- Le service des incendies ;
- La collecte des matières résiduelles ;
- Les travaux de voirie ;
- Les activités aux usines de traitement des eaux usées et de filtration de l'eau potable ;
- Le commissaire à l'assermentation ;
- Le traitement des demandes d'accès à l'information (partiellement).

Madame la mairesse nommée au comité exécutif de Centraide Outaouais !



La mairesse de la Municipalité, Madame Joanne Labadie, a été nommée représentante de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au Comité exécutif des affaires municipales de Centraide Outaouais le 20 mai dernier, lors de la séance du Conseil des maires de la MRC.

Centraide Outaouais désire mettre sur pied un conseil exécutif des affaires municipales composé d'élus représentant les MRC de l'Outaouais.

Chacune des MRC connaît les défis auxquels fait face chacune de leurs communautés et leur expertise permettra de répondre de façon adéquate à ces différents enjeux.

Le mandat du comité sera de mettre en commun des initiatives et des stratégies pour le développement d'une campagne de financement au sein des MRC .

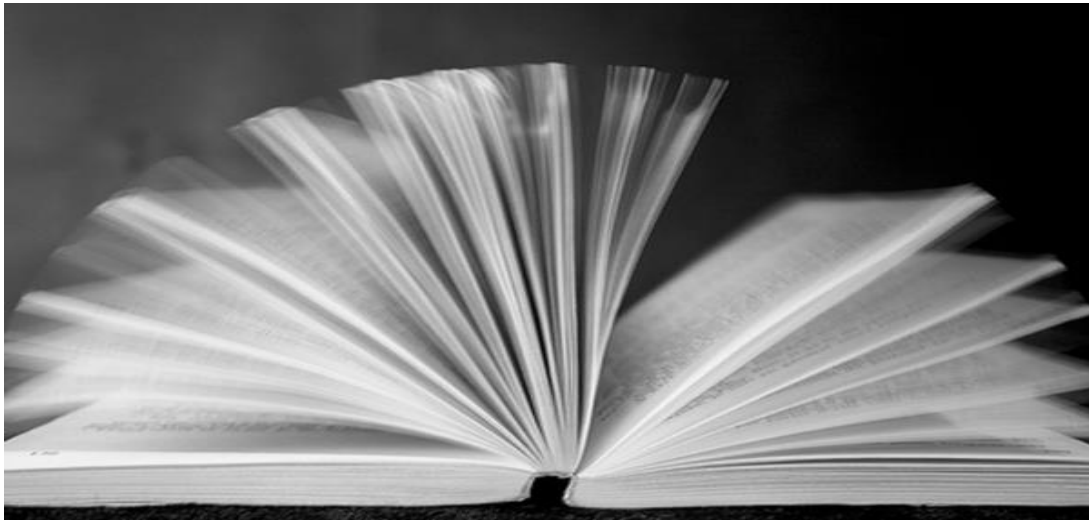
Municipalité de Pontiac
2024 route 148
Pontiac, QC, JoX 2Go
info@municipalitepontiac.ca

OÙ S'INFORMER
www.municipalitepontiac.com
www.facebook.com/pontiacmun
www.quebec.ca
www.canada.ca

Si COVID-19
vous inquiète :
1 877 644-4545

Des nouvelles de nos bibliothèques...

Réouverture complète des bibliothèques



- La Municipalité procédera à la réouverture complète des services de bibliothèque à compter du lundi 7 juin 2021 selon l'horaire suivant :

Luskville

- Heures d'ouverture : mercredi de 18 h à 19 h 30
- Par courriel : admluskville@crsbpo.qc.ca
- Par téléphone : 819-455-2370

Quyón

- Heures d'ouverture : lundi, mercredi et samedi : 13 h à 16 h, et le jeudi de 18 h à 20 h 30
- Par courriel : biblioquyon@gmail.com
- Par téléphone : 819-458-1227

- Les visiteurs se présentant sur les lieux devront **obligatoirement porter le couvre-visage** et suivre les différentes mesures sanitaires gouvernementales qui seront indiquées sur place.

Municipalité de Pontiac

2024 route 148

Pontiac, QC, JoX 2Go

info@municipalitepontiac.ca

OÙ S'INFORMER

www.municipalitepontiac.com

www.facebook.com/pontiacmun

www.quebec.ca

www.canada.ca

Si COVID-19
vous inquiète :
1 877 644-4545

Des nouvelles de la vie communautaire...

Un sincère merci !

La Municipalité tient à transmettre ses plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont généreusement offerts leur aide aux employés du Service des Travaux publics dans le cadre des opérations grand nettoyage du printemps !

Cette contribution collective est importante pour nous tous !

Table autonome des aînés des Collines (TAAC)



La TAAC tiendra deux activités pour les proches aidants des aînés au cours du mois de juin :

- Groupe d'entraide et de parole : le mardi 15 juin de 18 h 30 à 20 h 30 par ZOOM.
- Groupe d'entraide et de parole : le mardi 22 juin de 13 h à 15 h par appel téléphonique.

Pour davantage d'informations et pour les inscriptions :

- Par téléphone : 1-855 662-4637 poste 242 sans frais, ou 819-457-9191 poste 242
- Par courriel : sosprochesaidants@gmail.com

Des nouvelles de la Municipalité...

Nouvelle image pour la Municipalité !



Le 12 mai dernier la Municipalité a dévoilé son tout nouveau site Internet davantage fonctionnel pour les contribuables.

Croyant en la mise en valeur de notre relève, c'est avec fierté que la Municipalité a fait appel au Cégep de l'Outaouais afin de mettre à profit le talent de ses étudiants finissants dans le domaine des multimédias pour la réalisation de ce projet.

Venez-nous visiter :

www.municipalitepontiac.com

Un tout nouveau bulletin municipal !

Un tout nouveau format s'annonce pour la prochaine édition du bulletin municipal, à paraître au mois d'août 2021.

Soyez des nôtres, abonnez-vous au bulletin à partir de notre site Internet

<https://municipalitepontiac.com/>.

(Il s'agit de dérouler complètement vers le bas de la page.)



Rappel – abri d'autos temporaire

Selon l'article 4.3.7 du règlement de zonage #177-01, les abris temporaires et les garages de matières plastiques sont **saisonniers** et par conséquent sont permis entre le 15 octobre et le 15 avril.

Collecte des matières résiduelles



Rappel – Recyclage

Afin de réduire les coûts reliés à l'élimination des ordures ménagères, la Municipalité vous rappelle l'importance de privilégier le recyclage. Pour connaître les matières à déposer dans votre bac de récupération, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<https://municipalitepontiac.com/collecte-des-matieres-residuelles/>.

De plus amples informations sont aussi disponibles dans le site Internet de Recyc-Québec :

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-recuperer/quest-ce-qui-va-dans-le-bac>

Billet de courtoisie

Dans le but de se conformer au Règlement sur la gestion des matières résiduelles et afin d'accroître l'efficacité des opérations de la collecte des ordures, la Municipalité distribuera prochainement des billets de courtoisie tel qu'il est prévu au Règlement no 10-16.

Ces billets de courtoisie ont pour objectif d'indiquer aux citoyens les éléments de « non-conformité » qui auront été constatés concernant la disposition des matières résiduelles.

La Municipalité commencera la distribution des billets de courtoisie à compter du 12 juillet 2021.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal est prévue le 8 juin 2021 à 19 h 30 via vidéoconférence.

Les directives seront publiées dans le site Internet de la Municipalité.

Offres d'emploi

La Municipalité de Pontiac est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

- Commis de bureau
- Conciergerie et maintenance
- Directeur du service de l'urbanisme
- Technicien en bâtiment (Inspecteur en bâtiment senior)

Vous trouverez ces offres d'emploi dans notre site en suivant ce lien : <https://municipalitepontiac.com/emplois/>

Vous avez jusqu'au 4 juin à 16 h pour postuler.

Réouverture du Centre de conditionnement physique de Pontiac

À la suite des dernières directives gouvernementales, le Centre de conditionnement physique de Pontiac a pu rouvrir à compter du lundi 31 mai 2021.

Certaines consignes sanitaires doivent toutefois être respectées dont le port du masque ainsi que l'utilisation de serviettes personnelles.

Des nouvelles du Service de Sécurité incendie...

Indice d'inflammabilité



Le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité souhaite vous rappeler qu'il vous est possible de connaître l'indice du danger d'incendie en tout temps en consultant le nouveau site Internet de la Municipalité :

<https://municipalitepontiac.com/securite-publique-et-incendie/>.

Cela vous permettra de savoir quand vous êtes autorisés à faire un feu.

Prévention

La période estivale arrive à grand pas et le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité débutera prochainement les visites à domicile pour vérifier les avertisseurs de fumée.

Cette année, dans le contexte actuel de la COVID-19, les citoyens seront invités à remplir un formulaire en ligne qui sera disponible prochainement dans le site Internet de la Municipalité. Ces vérifications viennent s'ajouter aux visites à domicile afin d'optimiser la façon de procéder pour la santé et la sécurité de tous.

Si vous préférez remplir le formulaire papier, vous pouvez en faire la demande en communiquant avec nous :

- Par téléphone au 819-455-2401
- Par courriel

prevention.incendie@municipalitepontiac.ca

Notez qu'il est de votre responsabilité d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel dans votre domicile et ce, sur chacun des étages, incluant le sous-sol.

